

Type de réunion

Réunion d'école publique

Discussion sur le constat (facultatif) (titres en arial gras corps 12)

Présentation des animateurs,

Rappels sur les motivations de ce débat et les raisons de cette rencontre et présentation des trois thèmes choisis.

Compte-tenu du temps, il est proposé de consacrer une quarantaine de minutes au débat lui-même, suivi d'une synthèse des paroles échangées.

17 – Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'Ecole ?

La question se trouve d'abord centrée sur les rythmes scolaires.

Force est de constater que, dans notre vallée, il y a un fort taux d'absentéisme en fin d'année en raison de l'activité professionnelle saisonnière des parents.

La discussion fait apparaître les réactions suivantes : l'aménagement du temps scolaire doit se faire sur l'année, en essayant de trouver un compromis en rapport avec le rythme biologique de l'enfant.

Les effectifs des classes ont une importance dans la vie et le bien-être des enfants.

Ne pourrait-on pas créer et répartir des zones pour les grandes vacances, ce qui permettrait aussi de satisfaire les acteurs économiques liés à l'activité touristique ?

Le temps scolaire ne pourrait-il pas être différent suivant les niveaux ?

Pour le cycle secondaire, on précise que le temps de travail des étudiants (scolaire et personnel accumulés) est supérieur à une personne en vie active.

Ne doit-on pas viser la qualité plus que la quantité ? L'un des critères de réussite pourrait être travailler souvent mais peu. Reste tout de même le problème de l'aménagement du temps libre.

L'annualisation du temps scolaire doit être adapté aux régions. Pas de décentralisation sauf pour les rythmes scolaires.

Trois points importants sont soulevés :

1. cette question sur les rythmes scolaires est posée depuis des années. Des rapports ont été réalisés mais les bonnes idées n'ont absolument pas été mises en évidence mais abandonnées. Les projets d'écoles n'ont pas été entendus.
2. Aujourd'hui en France, il y a 936 heures d'enseignement pour un nombre de jours de classe parmi le plus faible d'Europe.
3. On fait semblant de laisser une autonomie aux enseignants. Or, cette autonomie se voit freinée par la hiérarchie.

14 – Comment scolariser les élèves handicapés ou atteints de maladie grave ?

De l'expérience des enseignants, l'intégration a pu se faire par l'enseignant seul pour évoluer vers l'intégration avec une équipe pédagogique, mais il y a bien souvent un manque de matériel.

Vécue par l'enseignant et l'adulte, l'intégration est une richesse de l'apport humain dans cette situation mais attention, elle est parfois difficile à accepter par les enfants. Elle répond aussi d'une volonté des parents d'une scolarité normale pour leur enfant handicapé, même si des erreurs ont été commises par manque de formation.

Il est nécessaire de bien différencier le handicap physique qui semble être plus facile d'intégration (gestion avant tout matérielle) en comparaison avec l'intégration du handicap mental plus difficile à gérer. Il s'avère indispensable que :

1. les enseignants soient formés pour pouvoir mieux s'adapter,
2. soient créés des passerelles entre les classes spécialisées et l'école,
3. les auxiliaires de vies soient formées : plusieurs enseignants ont l'expérience d'auxiliaires de vie inexpérimenté, sans aucune formation, ne laissant pas faire l'enfant mais faisant à sa place. Donc, pour l'enseignant, c'est un adulte à gérer en plus et de surcroît, avec qui le rapport humain est parfois difficile. Rapports humains qui engendrent des difficultés supplémentaires.

Cette politique d'intégration n'est-elle pas aussi une solution de facilité pour l'Etat, une facilité financière sans moyens en ce qui nous concerne. Enlever les enfants de l'IME pour les scolariser permet de libérer des places pour les adultes handicapés à moindre frais pour les pouvoirs publics.

Les enseignants rappellent aussi que les parents deviennent très procéduriers. Que se passera-t-il en cas de problèmes ? De même, en cas de sorties ou de certaines activités, ne se perdront-ils pas dans les démarches et autres autorisations administratives ?

Une proposition serait de pouvoir s'adresser à des personnes ressources qui pourraient aider l'enseignant dans la classe en fonction du handicap et des difficultés de sa prise en charge. L'intégration reste facile en début de scolarité mais plus périlleuse au moment des apprentissages fondamentaux. Le caractère humain de l'enfant a son importance dans l'intégration. Mais il ne faut pas que celle-ci reste une expérience même si les besoins financiers sont lourds.

On demande à l'enseignant de savoir tout faire, sachant qu'il n'est pas formé à tous les besoins spécifiques.

8 – Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Chacun s'accorde à dire qu'il est impossible de répondre à ce vaste sujet en si peu de temps. Des constantes sont cependant énoncées :

1. avec de petits effectifs, on fait mieux et plus,
2. les programmes sont trop lourds et impossible à tenir,
3. on rajoute des matières pour les mêmes horaires (et salaires),
4. d'après un rapport des professeurs de collèges, des parties de programmes ne sont pas nécessaires pour l'entrée en sixième,
5. trop de matières,
6. mutation du monde suivie par les enfants, chacun a aujourd'hui sa calculette, son téléphone, rare sont ceux qui écrivent des lettres ou calculent mentalement,
7. le travail à la maison est-il nécessaire dans les petites classes ? ne répond-il pas à une demande des parents, qui voient une démission de l'enseignant lorsqu'il n'y a pas de devoirs ?
8. l'accès à la culture est aussi une question financière, donc inégale pour chacun.

Les enseignants regrettent qu'il n'y ait pas d'avancée dans leurs formations. Aucun apport dans les animations pédagogiques. Des débats questions/réponses encore une fois laissés pour compte, pas d'évaluation dans les méthodes, manque de communication pour les échanges d'idées : constat propre à l'organisation de notre circonscription.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Chacun regrette l'absence de parents.